Formation Sécurité incendie - Equipier de première intervention - EPI

Personnes concernées
Toute personne salariée d'entreprise volontaire ou désignée.

Objectifs de la formation
Être capable de : Déclencher l'alerte, de maîtriser un incendie, d'évacuer, d'utiliser un extincteur approprié de façon efficiente.

Contexte
L'article R232-12-17 du code du travail valide que : Les chefs d'établissements doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage du personnel. De plus, l'article R232-12-21 complète que : La consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires.

Contenu de la formation
L'INCENDIE
- Notions de combustion et d'explosion.

DÉFINITION DES CLASSES DE FEUX
- Reconnaissance des différents types de feu,
- Prise en compte de l'environnement proche.
- Gestion des fumées.

PRÉSENTATION DES MOYENS D'EXTINCTION
- Processus d'extinction,
- Les différents extincteurs,
- Les robinets incendie armés RIA,
- Notion de feu maîtrisable.

PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE D'ALERTE
- Le numéro d'appel,
- Le contenu du message d'alerte,
- Les consignes.

VISITE APPLICATIVE POUR REPÉRER
- Le plan d'évacuation,
- Les moyens d'extinction,
- Les moyens d'alerte.

MANIPULATION DES MOYENS D'EXTINCTION
- Etablissement d'un robinet incendie armé,
- Utilisation de différents types d'extincteurs.

Formation Sécurité incendie - Equipier de première intervention - EPI

Prérequis
Savoir parler, lire et écrire le français. Avoir un esprit altruiste et le sens des responsabilités. Être âgé(e) de 18 ans ou plus

Durée
Formation théorique et pratique d'une demi-journée soit 3,5 heures

Formateurs
Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement par demi-journée. Attestation de stage

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation

Méthodes pédagogiques
Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas. Remise d'un support de formation. Questions réponses, partage d'expériences. Manipulation des extincteurs sur générateur de flammes. Manipulation robinet incendie armée (RIA)

Validation des acquis
Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation. Attestation de formation d'équipier de première intervention en incendie. Signature du registre de sécurité

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en agence

Modalités d'accès
Consultez la page agence sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info